



Amicale de tir de Chenou

Association régie par la loi de 1901, déclarée sous le n° W774000118 en date du 26 novembre 2008  
Préfecture de MELUN - N° de Siret : 422 279 844 00019

© PHILIPPE GELUCK



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB

Chenou, le 19/05/2024

## CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE DE L'AMICALE DE TIR DE CHENOU

Chère adhérente, cher adhérent,

Vous êtes convié(e) à participer à l'Assemblée générale ordinaire électorale de l'Amicale de Tir de Chenou qui se tiendra le :

**SAMEDI 29 Juin 2024 à 16h30**  
**Au stand de tir de l'Amicale.**

### ORDRE DU JOUR :

1. Appel des présents, vérification des pouvoirs, fixation du quorum
2. Compte rendu moral du Président
3. Bilan financier
4. Proposition du budget prévisionnel 2024/2025 - vote
5. Compte rendu sportif
6. Présentation des candidats - Election du comité directeur – vote
7. Election du Président par l'Assemblée générale - vote
8. Questions écrites. \*
9. Questions diverses.

\* Faire parvenir vos questions écrites avant le 26 juin 2024 soit au Président soit au secrétaire.



Toute une banque  
pour vous



SEINE & MARNE  
LE DÉPARTEMENT



Le Président de l'A.T. Chenou : MOREAU Jean-Marc 6 rue des vigneron 77140 Nemours Tel : 01.64.29.48.76



## BON POUR POUVOIR

Je, soussigné(e)..... membre de l'association donne pouvoir

À : .....

Pour me représenter et délibérer en mon nom.

Fait à.....le..... Pour valoir ce que de droit.

Signature (précédée par la mention manuscrite "Bon pour pouvoir").

Chenou, le 19/05/2024



Toute une banque  
pour vous

